

Finis les vacances,
bienvenue à l'école !



L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ ET COMME CHAQUE ANNÉE, ELLE APORTE SON LOT DE NOUVEAUTÉS. DES ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE À L'OUVERTURE DU CMJ EN PASSANT PAR LA CRÈCHE, L'ESPACE JEUNES, LES RDV DES ASSOCIATIONS, DU CCAS... PETIT TOUR D'HORIZON DE CE QUI VOUS ATTEND EN SEPTEMBRE.

RETOUR EN CLASSE

259 enfants retrouvent les bancs des écoles de Soorts et d'Hossegor jeudi 2 septembre dont 155 aux Chênes-lièges et 104 à Soorts. Une légère hausse de fréquentation par rapport à l'an passé qui comptait en moyenne un élève de moins par classe. Les horaires restent inchangés, les enfants ont classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h30.

INSCRIVEZ-VOUS AU CMJ



Si l'année passée, le Conseil Municipal des Jeunes n'avait pu s'ouvrir en raison des restrictions sanitaires, il devrait cette année accueillir ceux qui le souhaitent ! Alors si vous résidez à Soorts-Hossegor et êtes scolarisés du CM2 à la 3^e, inscrivez-vous en remplissant le formulaire à compléter sur le site de la ville soorts-hossegor.fr > Jeunesse&solidarité > CMJ ou en envoyant un mail à cmj@hossegor.fr. La période de réception des candidatures est ouverte jusqu'au 25 septembre.



UNE PÉRIODE D'ADAPTATION À LA CRÈCHE

La maison de la petite enfance propose une rentrée adaptée pour les nouvelles familles afin de permettre un accueil personnalisé. Une période d'adaptation étalée jusqu'à fin septembre durant laquelle les enfants accompagnés de leurs parents découvrent l'établissement. À noter, dès le 9 septembre le LAEP rouvre ses portes de 10h à 11h30. Afin de respecter le protocole, une inscription préalable via l'adresse laep@hossegor.fr est nécessaire, elle peut être envoyée à partir du lundi pour le jeudi de la même semaine.

sh infos

Le prochain conseil municipal se tiendra en mairie à 19h le 24 septembre. Il sera retransmis sur la page Facebook @villedesoortshossegor et rediffusé sur la chaîne Youtube de la ville ainsi que sur le site de la ville.

Édito

Christophe Vignaud, maire de Soorts-Hossegor

Cher(e)s habitant(e)s de Soorts-Hossegor,

Quel été !

Même si nous nous y étions fort heureusement préparés en mettant en place un important dispositif de sécurité en raison de l'affluence annoncée, le temps gris, les restrictions sanitaires et le besoin d'évasion post confinement n'ont fait qu'accroître les incivilités en tous genres et aussi, parfois, les comportements agressifs.

La police municipale, avec l'appui du service de sécurité privé sollicité en renfort et le soutien des forces de l'ordre, se sont mobilisés pour que nous passions un été dans les meilleures conditions possibles.

Nous sommes bien sûr conscients que la surfréquentation de notre station n'a pas eu le même impact pour chacun d'entre nous. Soyez certains que les services de la mairie se sont appliqués quotidiennement à réduire au maximum les nuisances et les désagréments engendrés. Nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir, dans la limite de nos attributions et sous l'autorité de la Préfecture. Pour l'heure, nous ne déplorons pas d'accident majeur, mais la saison estivale n'est pas totalement terminée. La prudence reste donc de mise.

Aujourd'hui en parallèle de cette fin d'été, nous préparons la rentrée. De nouveaux projets vont voir le jour et dans le même temps nous poursuivons ceux menés depuis un an.

Nous avons terminé la peinture extérieure des halles, de la maison de la glisse place des Landais, la réfection des parkings des plages de la Gravière, des Chênes-lièges et de la plage Blanche ainsi que celui situé au fond du lac. Nous avons également sécurisé l'accès de l'avenue de la Grande Dune, procédé à l'installation d'un portique anti-invasion avenue du Colonel Gonnet, à la réfection des toitures du trinquet de Soorts et du jaï alai, à des travaux à l'intérieur du trinquet et au changement des lumières du fronton.

Au sein de la mairie nous avons mené des actions, moins visibles mais tout aussi importantes, pour garantir l'efficacité opérationnelle des services, avec le renouvellement de la flotte informatique – les ordinateurs fixes étant devenus obsolètes et ne permettant pas le télétravail – la remise en conformité de l'armoire de brassage du réseau informatique, l'achat d'un logiciel de gestion pour piloter au mieux les budgets (prospection financière) et aussi la restructuration des services administratifs, le recrutement d'un nouveau DGS et de deux agents au service urbanisme (chef de service et responsable contrôle urbanisme).

Prochainement nous débuterons la réalisation du parking avenue des Écoles

pour une livraison en janvier. Nous allons entamer une nouvelle phase dans le projet de rénovation de la place des Landais : le travail et la finalisation de l'esquisse. Nous devrions avoir très vite le retour des études « plan plages » qui nous permettront de donner les directives et les orientations pour notre circulation dans son ensemble. Et enfin, nous lancerons courant septembre les travaux de rénovation de la police municipale pour une livraison fin juin 2022.

Nous continuons nos efforts pour que notre ville soit encore plus agréable à vivre au quotidien pour chacun d'entre nous.

L'équipe municipale reste mobilisée et nous mettons un point d'honneur à respecter notre parole et à mener à bien toutes les actions que nous nous sommes fixées.

C'est dans cette optique de partage et de transparence que nous organisons, le 10 septembre, une réunion publique afin de faire un point sur l'année écoulée et les projets à venir.

Je suis convaincu que le débat, quand il est constructif, est essentiel. Nous ne pourrions sans doute pas satisfaire tout le monde mais, nous ne pratiquerons pas la langue de bois ! Soyez certains que notre engagement n'a qu'un seul but : servir l'intérêt général.

En espérant vous retrouver nombreux pour ce moment d'échange, je vous souhaite une excellente rentrée.



Un point sur...

Parking des écoles

Après la validation de l'architecte des bâtiments de France, les travaux du parking des écoles peuvent débuter. Il comptera 84 places de stationnement qui permettront de désengorger l'avenue des Écoles aux heures d'entrée et de sortie de classe mais aussi d'offrir un parking de délestage au centre-ville, notamment pour la période estivale. L'espace sera végétalisé, composé de places enherbées grâce à un système de dalles gazon qui s'intégrera parfaitement dans son cadre verdoyant.

Place des Landais



Nouvelle étape dans le projet de réhabilitation du secteur des Landais. Le cabinet d'architectes a présenté en juillet à la commission composée d'élus, de riverains et de techniciens, l'esquisse du projet dont l'objectif consiste à retrouver une homogénéité entre les places des Basques et des Landais, réorganiser les espaces piétons et commerciaux, reconfigurer les avenues des Hippocampes et Syngnathes, sécuriser les axes de circulation, reformuler l'éclairage et faire ressortir l'identité historique de ce quartier. Le projet a remporté l'adhésion de la commission. Il doit cependant faire l'objet de quelques modifications avant d'être définitivement validé. Les travaux devraient débuter courant 2022. Nous consacrerons prochainement un cahier spécial sur le sujet.

Le forum des associations, nouvelle formule au Sporting-Casino



C'est la rentrée des associations dimanche 12 septembre! Et cette année, le forum des associations change de formule et s'installe au Sporting-Casino. L'occasion de renouer avec ce lieu emblématique de la ville conçu à l'origine

pour accueillir disciplines sportives et culturelles. Il offre ainsi une multitude de terrains de jeux : jardin, fronton, salle de boxe, jaï alaï, piscine, canal et même des espaces couverts en cas de pluie. Pour débiter cette journée : rendez-vous pour une marche au lac de 9h à 10h, café de bienvenue. Elle sera suivie d'animations conviviales aussi bien culturelles que sportives.

Au programme des initiations et des démonstrations grâce à la vingtaine d'associations qui ont répondu à l'invitation lancée par la municipalité.

L'accès au forum des associations est gratuit, ouvert à tous les âges, de 7 à 77 ans. Il continue durant l'après-midi jusqu'à 16h.

Le rendez-vous incontournable de la vie locale à ne pas manquer.

Horaires d'ouverture de l'ALSH et de l'Espace Jeunes



Après un été rythmé par une multitude de séjours et de sorties, l'Accueil de Loisirs de Soorts-Hossegor et l'Espace Jeunes poursuivent leurs activités.

- L'ALSH est ouvert tous les mercredis, de 17h30 à 18h30 en période scolaire et de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pendant les vacances.

- L'accueil périscolaire est quant à lui assuré pour les jours d'école de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

- L'Espace Jeunes attend les 11-19 ans tous les mercredis de 14h30 à 17h30 avec au menu : chantiers jeunes, séjours dans les Pyrénées, sorties sportives, culturelles et découverte du patrimoine local. La cotisation annuelle est de 10 € pour ceux qui résident à Soorts-Hossegor et de 15 € pour ceux qui habitent hors de la commune.

Plus d'infos : espacejeunes@hossegor.fr ou accueildeloisirs@hossegor.fr

FOCUS

Réunion
publique



Le 10 septembre, l'équipe municipale vous invite à une réunion d'échange sur les projets aboutis et en cours, elle a lieu dans la salle du Trinquet à 18h30. Un rendez-vous pour faire le point et aborder tous les sujets susceptibles d'intéresser les habitants. L'occasion de venir à la rencontre de vos élus et de disposer d'un espace d'expression nécessaire à l'amélioration du cadre de vie de chacun. Nous comptons sur votre présence !

[Nos seniors] Des rencontres conférences

Si la traditionnelle semaine bleue dédiée aux seniors ne peut être organisée en raison du contexte sanitaire, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) prépare des rencontres conférences adressées aux plus de 65 ans avec pour thème : optimiser son maintien à domicile.

Avec la participation de l'association Nouvelles voies, le CCAS organise ainsi trois rendez-vous :

La matinée du mardi 5 octobre sera consacrée à informer les seniors sur leurs droits et les aides dont ils peuvent bénéficier. L'après-midi du 5 octobre aura pour missions de répertorier leurs avantages, d'apporter des solutions pour les aider à rompre l'isolement et de répondre à la question de l'adaptation de leur environnement.

Enfin, jeudi 7 octobre ils se retrouveront pour une matinée autour de la préservation de l'autonomie administrative, pour apprendre à se protéger juridiquement. Des ateliers qui permettent à nos aînés d'anticiper sereinement les années à venir, de conserver leur autonomie au quotidien grâce à des solutions adaptées.

[ZOOM SUR]

Un verger pour demain

120 arbres seront plantés à l'automne dans des prairies naturelles non exploitées situées au cœur des barthes de Soorts-Hossegor. La municipalité concrétisera ainsi son projet de verger participatif mené sous la houlette de Michel Villeger, adjoint au maire délégué à l'environnement, avec pour objectifs de préserver notre patrimoine naturel, éduquer à l'éco-citoyenneté et créer du lien social.

Ce terrain de deux hectares, situé au sud du bourg de Soorts et initialement dédié à accueillir le projet immobilier de l'éco-quartier de Montbardon porté par l'ancienne municipalité sera finalement planté d'arbres fruitiers. La nouvelle municipalité en avait fait la promesse. Ce sont bientôt des pommiers, des figuiers, des pruniers, des pêchers, des plaqueminières, des kiwis, des noisetiers ou encore des noyers que l'on pourra voir pousser dans ce cadre préservé. Et dans la partie haute du terrain au sol trop sablonneux pour des fruitiers, un parc verra le jour grâce à la plantation de liquidambers (chênes américains),

d'aulnes, de chênes et de pins. Ce lieu de nature devrait à terme faciliter la circulation de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, petits mammifères...) et le maintien de leur cycle de vie.

LES BARTHES, UN ESPACE PROTÉGÉ

Tout est donc parti de la volonté de préserver la richesse du patrimoine des barthes. À l'époque, ces 50 hectares de tourbes gorgées d'eau, qui constituent un écosystème rare et protégé, fournissaient aux métairies la récolte des foins nécessaires à l'alimentation du bétail. Elles constituaient également un refuge pour les animaux quand la sécheresse

grillait partout ailleurs la végétation. Traditionnellement utilisées pour l'élevage bovin, les barthes ont perdu leur vocation agricole qui s'est éteinte progressivement au cours des années 70.

Aujourd'hui encore, le parcellaire des barthes dessine un maillage de fossés plus ou moins larges entourant des prairies qui rejoignent le canal de Montbardon. On trouve dans ces espaces quantité d'oiseaux, d'insectes, de papillons ainsi qu'une flore luxuriante. Classées en partie Espace Naturel Sensible (ENS), les barthes nécessitent une attention particulière.



TOUS AU VERGER !

C'est dans cette optique que la municipalité s'est donné pour mission de créer un verger géré par les habitants en lien avec la Ville et d'offrir un espace pédagogique autour de la nature pour les enfants des écoles, tout en suscitant des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD.

En y organisant des moments de convivialité comme la récolte des fruits par les familles ou la promenade des aînés, il permettra de favoriser des échanges de savoirs et d'expériences - une manière aussi de lutter contre l'isolement et la solitude.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

De nouvelles initiatives viendront enrichir ce projet éco-citoyen. Un groupe de bénévoles est en cours d'élaboration et une douzaine de personnes se sont déjà manifestées. Il en faudrait toutefois davantage pour assurer les missions d'entretien - N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie pour participer au projet ou à vous inscrire via notre nouvelle page de bénévole présentée ci-dessous - Une association pourrait même voir le jour afin de gérer et d'animer le verger pour en faire un lieu de vie. Pourquoi ne pas y installer les ruches d'un apiculteur après éradication des frelons si la floraison est assez abondante ou vendre la récolte de fruits au profit d'œuvres de bienfaisance... Les projets sont nombreux mais pour l'heure le programme débute par la plantation des différentes variétés pour mi-octobre. Les agents du service espaces verts prépareront en amont les parcelles et les



bénévoles seront sollicités pour assurer le suivi de l'entretien de ce premier verger municipal qui contribuera à développer la biodiversité et le mieux vivre ensemble.

Sauvez les abeilles. Signalez les nids de frelons asiatiques.

La Ville de Soorts-Hossegor s'engage avec l'association Bees for life à lutter contre la prolifération des frelons asiatiques et à participer à la sauvegarde des abeilles et de l'apiculture.

Le frelon asiatique est une espèce invasive, il est classé comme « insecte nuisible » et capable de décimer des ruches entières, de plus sa piqûre peut être très toxique pour l'homme. Pour lutter contre sa prolifération, la destruction des nids est une solution efficace c'est pourquoi si vous en avez repéré un, vous pouvez le déclarer sur la plateforme interactive accessible depuis le site de la ville ou directement via le lien suivant : soorts-hossegor.beesforlife.fr/signaler-un-nid-de-frelons.

À la suite de votre déclaration, vous recevrez un mail avec les modalités à suivre pour l'opération de destruction.

Le signalement de nid est une contribution directe à la sécurité sanitaire du lieu et à la protection des abeilles, des insectes et la biodiversité en général. Un projet comme l'installation de ruches dans le futur verger participatif ne pourra voir le jour qu'en éradiquant les frelons asiatiques.

// Pour en savoir plus :
soorts-hossegor.beesforlife.fr

Le saviez-vous ?

f Elle est lancée ! **La page Facebook « Bénévoles à Soorts-Hossegor » a vocation de créer un lien direct entre les associations, les porteurs de projet et tous ceux qui souhaitent apporter leurs compétences et leurs motivations aux événements et aux projets organisés dans la commune.**

Vous disposez d'un peu de temps et souhaitez soutenir les associations et les porteurs de projet de votre commune? Consultez les annonces et devenez bénévoles en prenant contact avec les organismes en recherche.

Et si vous êtes membre d'une association organisatrice d'évènement ou autre avec un besoin de faire appel au bénévolat par le biais de la page,

il suffit d'envoyer le descriptif de la mission proposée, toutes les infos sont disponibles sur la page Facebook [@benevolesasoortshossegor](https://www.facebook.com/benevolesasoortshossegor).

À noter : inscrivez-vous d'ores et déjà pour participer en tant que bénévoles au forum des associations ou au projet de verger participatif.



[DOSSIER]

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) du secteur Bouret-Boudigau a été approuvé le 9 juillet 2021

PPRL approuvé

QU'EST-CE QUE LE PPRL ?

À quoi pourrait bien ressembler la côte de Soorts-Hossegor dans 100 ans en cas de grosse tempête, de montée des eaux et en fonction du recul du trait de côte? Voilà le postulat de départ d'une longue étude sur notre territoire, initiée par les services de l'État – la DDTM, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer – suite au drame vécu lors de la tempête Xynthia en 2010.

L'objectif vise à définir des règles d'urbanisation et de construction adaptées afin de réduire la vulnérabilité des populations et des biens face aux risques liés à l'océan comme l'érosion côtière ou la submersion marine. On appelle cela un Plan de Prévention des Risques Littoraux dit « PPRL ».

Ce document réalisé par l'État est créé ainsi pour chaque territoire français sensible aux risques d'inondation par la mer ou « submersions marines ».

Après l'enquête publique menée en octobre et novembre 2020, le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) du secteur Bouret-Boudigau a été approuvé le 9 juillet 2021.

QUE FAUT-IL SAVOIR ?

Trois zones régissent le PPRL

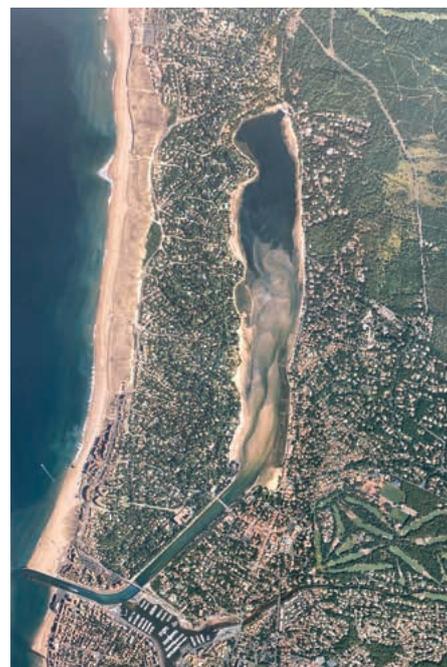
- La zone rouge est une zone très exposée où les inondations sont redoutables en raison notamment des hauteurs de submersion et de la vitesse du courant. Toute nouvelle construction d'habitation y est interdite. L'adaptation des constructions existantes est admise à condition de réduire le risque inondation.
- La zone bleue est soumise à des aléas moins importants. Les constructions y sont autorisées sous condition de la mise hors d'eau du premier plancher.
- La zone « recul du trait de côte » inclut des constructions qui, à terme, seront menacées par la montée des eaux et l'érosion côtière. Les possibilités de construction y sont limitées aux extensions.

Je souhaite construire une maison, comment faire ?

Je vérifie si mon terrain est en zone rouge (aléa fort), en zone bleue (aléa faible) ou en zone de recul du trait de côte en me rapprochant du service urbanisme de la commune. Si le risque est trop fort, l'État m'interdit de construire en raison de la dangerosité du site. Si le risque est moindre, l'État m'impose certaines règles selon la situation de mon bien.

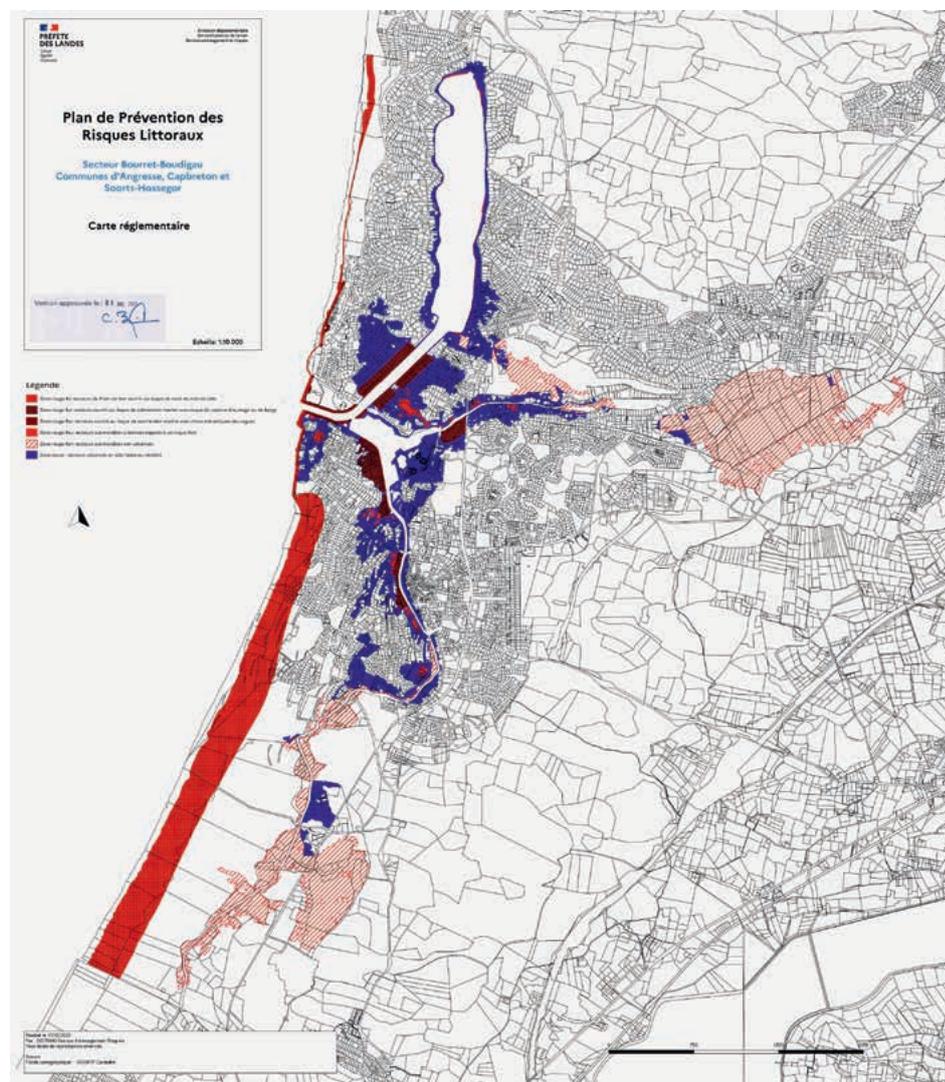
Je vis depuis longtemps dans ma villa et je suis concerné(e) par le PPRL quelles sont les règles ?

Je me renseigne auprès de l'État pour savoir si je dois me mettre en conformité. Si oui, j'ai 5 ans pour effectuer les travaux et les faire valider par mon assurance.



// En savoir plus sur le PPRL

Pour accéder à la carte des aléas et trouver des réponses à vos questions, consulter le site de la préfecture : landes.gouv.fr puis indiquer dans la barre de recherche « ppri secteur bouret boudigau ».



Taxe de séjour, pensez à votre déclaration !

FOCUS

Comme chaque année, la saison estivale est l'occasion pour un certain nombre de propriétaires de proposer à la location saisonnière une chambre, un appartement ou une maison sur notre commune, participant ainsi à la dynamique touristique de notre ville.

Si vous êtes loueurs, n'oubliez pas de respecter les règles en vigueur, de vous enregistrer sur le site declaloc.fr et de déclarer votre taxe de séjour sur soortshossegor.taxesejour.fr

En effet, des contrôles sont désormais effectués régulièrement auprès de vos locataires. En cas de non-respect des obligations le loueur s'expose à des sanctions. La taxe de séjour permet à l'administration qui la collecte – la Ville de Soorts-Hossegor – d'améliorer l'accueil des touristes, de développer la fréquentation touristique et de promouvoir le territoire.

Plus d'infos sur :
soortshossegor.taxesejour.fr

La municipalité propose plusieurs services de proximité à ses administrés afin que chacun puisse suivre les actus de la ville et échanger simplement avec les élus.

Le saviez-vous

Les annonces en centre-ville

En août, la ville a installé en hyper-centre des haut-parleurs afin de diffuser régulièrement des messages en trois langues rappelant la nécessité de respecter les gestes barrières. L'objectif : veiller au respect du port du masque dans les lieux très fréquentés.

Alertes SMS

C'est un service simple, pratique et qui permet de suivre les informations importantes de la ville. Quelques secondes suffisent pour s'inscrire aux alertes SMS, accédez au formulaire à remplir en ligne depuis le site de la ville ou sur le flyer disponible en mairie.

Sh Infos

Pour recevoir les prochains numéros de *Sh Infos*, abonnez-vous depuis le site de la ville ou adressez votre demande à la mairie !

En ligne

Retrouvez votre *Sh infos* en version numérique sur le site soorts-hossegor.fr et toutes les infos de la ville au quotidien sur :

- Le site soorts-hossegor.fr
- Facebook @villedesoortshossegor
- Facebook @benevolesasoortshossegor
- Youtube

Nouveauté : concernant le cimetière, vous souhaitez vous informer, rechercher un défunt, consulter les horaires d'ouverture des cimetières, les tarifs des concessions ainsi que le règlement ? Une interface est accessible depuis le site de la mairie.

Vous avez une question, une information à transmettre ?

Pour un échange personnalisé, deux solutions s'offrent à vous, s'il s'agit d'une question liée à votre lieu de résidence les référents de quartiers sont à votre écoute, contactez-les par mail :

- quartierlacocean@hossegor.fr
- quartiercentreville@hossegor.fr
- quartiergolf@hossegor.fr
- quartiersoorts@hossegor.fr

Vous pouvez également privilégier les permanences des élus, lieux d'échange avec les habitants le premier samedi de chaque mois :

- Mairie de Soorts-Hossegor
18, avenue de Paris
40150 Soorts-Hossegor

Jours de marché

Marché forain d'Hossegor de 9h à 13h30

- Tous les dimanches jusqu'au 31 octobre
- Tous les mercredis jusqu'au 30 septembre
- Tous les vendredis jusqu'au 15 septembre.

Marché de producteurs de Soorts

- Tous les samedis matins de 8h à 13h.

Les Halles d'Hossegor

- Tous les jours de 8h à 15h.
- Les jeudis en soirée de 18h à 21h jusqu'au 9 septembre

EN BREF

NOUVEAU

Service urbanisme : accueil sur rendez-vous



Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, le service urbanisme s'est agrandi et se réorganise. Il accueille désormais le public les lundis, mercredis et vendredis matin de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous. Une permanence téléphonique est aussi assurée les après-midi du lundi au jeudi.

Un nouveau portique à l'entrée du stade



La municipalité a mis en place un portique avenue du Colonel Gonnet afin d'empêcher les camping-caristes et les gens du voyage de venir stationner illégalement dans ce quartier résidentiel ou aux abords du stade et du golf. Les véhicules de plus de 2m10 ne peuvent plus accéder à la zone et il faut désormais faire appel à la police municipale pour ouvrir la barrière en cas de livraison ou autre.

Surveillance de baignade

// En septembre les plages sont ouvertes de 12h30 à 18h30

À l'océan :

- Plage Sud jusqu'au 26 septembre.
- Plage Centrale jusqu'au 19 septembre.
- Plage Naturiste jusqu'au 12 septembre.

Au lac :

- Plage des Chênes-Lièges jusqu'au 12 septembre.

[SORTIES]

Sous réserve de modifications en raison des conditions sanitaires.

■ SEPTEMBRE

Jusqu'au 18/09

Du mercredi au samedi, exposition photo « Millenials » par Louis Fabriès, centre d'art culturel Troisième Session

Jusqu'au 28 septembre

Tous les mardis, brocante au parc Rosny

10/09

Réunion publique,

bilan et présentation des projets à venir, salle du Trinquet de Soorts à 18h30

12/09

Forum des associations, Sporting-Casino (j'ai alai en cas de pluie), de 10h à 16h (tour du lac à 9h)

Trophée des Gentlemen, tournois Open Beach golf en scramble, plage Centrale

18/09

Open kids, compétition de sauvetage côtier pour les moins de 11 ans, plage Centrale

Collecte de fonds pour la recherche contre les maladies du cerveau, associations Rotary Club & Nickel Chrome, Sporting-Casino

19/09

Nickel Chrome rassemblement mensuel de véhicules de collection, Sporting-Casino

22/09

Concert Mélomanes Côte Sud Académie Ravel, Sporting-Casino à 20h

Du 24/09 au 26/09

Infinity trail, boucle de 6,7 km en course à pied à réaliser chaque heure au départ du j'ai alai

■ OCTOBRE

Du 11/10 au 15/10

Élections du Conseil Municipal des Jeunes de Soorts-Hossegor

Du 16/10 au 24/10

WSL CHALLENGER SERIES Quiksilver & Roxy Pro France 2021, championnats du monde de surf

17/10

Collecte de fonds pour la recherche contre les maladies du cerveau, associations Rotary Club & Nickel Chrome, Sporting-Casino

Nickel Chrome

rassemblement mensuel de véhicules de collection, Sporting-Casino

Du 21/10 au 14/11

Exposition DEAR OCEAN par Eddy de Azevedo « DEAR OCEAN, c'est huit années de travail sur le thème de la pollution plastique des océans regroupés en 16 séries photographiques. » Dénoncer la pollution en transformant les déchets en œuvres d'art, voilà le défi que s'est lancé Eddy de Azevedo en mettant en scène les déchets plastiques qu'il ramasse lors de ses promenades sur la plage. « L'échelle importante, les grands formats et la présence uniforme de la couleur contribuent à la singularité de mes

photographies, censées absorber le spectateur. Elles l'obligent à oublier la forme en libérant les couleurs. Et inversement. » Eddy de Azevedo.

Et aussi, en octobre, Soorts-Hossegor voit la vie en rose

La lutte contre le cancer du sein continue et la ville y contribue en participant à l'opération octobre rose pour promouvoir le dépistage, en soutien à la ligue contre le cancer et au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Nouvelle-Aquitaine (CRCDC-NA). Bientôt c'est la place du cinéma qui sera habillée d'une centaine de parapluies roses, la commune rejoint l'action nationale dont l'initiative permet de sensibiliser les femmes à la cause.

À noter : les bénéfiques des parapluies achetés pour l'opération seront reversés au profit de la Ligue contre le cancer des Landes.

[ÉTAT CIVIL]

■ Naissances

30/05 - Augustin Chevalier

26/06 - Camille Regnier

06/07 - Charly Damerum

07/07 - Charlie Lalanne

28/07 - Victoire Perinel

■ Mariages

03/07 - Nicolas Baran et Anne-Sophie Colat-Parros

09/07 - Édouard Trucy et Marion Karabachian

17/07 - Étienne Soler et Stéphanie Lemaignan

24/07 - Arnaud Ibarlucia et Dinnia Anissa

■ Décès

01/06 - Thi Thuân Pham veuve Jonesco (88 ans)

05/06 - Gisèle Foussard (81 ans)

16/06 - Paulette Didier veuve Rossi (89 ans)

25/06 - Georgette Foursans-Bourdette veuve Benoit (87 ans)

03/07 - Marie-Thérèse Mallet veuve Lambert (90 ans)

06/07 - Francine Lagnaud épouse Garnier (75 ans)

11/07 - Béatrix Lozano veuve Neulat (92 ans)

12/07 - Paul Sistiague (77 ans)

20/07 - Joseph Lassus (85 ans)

22/07 - Jacques Calmels (91 ans)

31/07 - Philippe Brissaud (70 ans)

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

SOORTS-HOSSEGOR NATURELLEMENT : UNE ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

Monsieur le Maire,

Les élus de la mandature précédente, « ceux qui n'ont rien fait avant », vous saluent ! (cf, le Conseil Municipal du 10 juillet 2021)

Grâce à vous, Soorts-Hossegor pourra enfin profiter de la beauté naturelle préservée, de la richesse architecturale qui font sa force.

Grâce à vous, Soorts-Hossegor pourra enfin devenir ce site patrimonial si réputé en France et dans le monde.

Grâce à vous, Soorts-Hossegor pourra enfin voir une économie florissante s'installer autour de la glisse.

Grâce à vous, Soorts-Hossegor pourra enfin être ce lieu qui permet de profiter d'une qualité de vie unique que tant d'autres villes nous envient.

Nous, nous sommes conscients d'avoir reçu un héritage exceptionnel, que chacun a à cœur de respecter lorsqu'il est en charge des affaires municipales.

Alors oui, Monsieur le Maire, avant, chaque élu, de chaque équipe, a toujours fait de son mieux pour apporter à sa commune le meilleur de lui-même.

L'engagement prend alors tout son sens.

Nous sommes persuadés que vous commencez à vous en rendre compte...

Un peu plus d'élégance et de respect de votre part ne serait pas de trop !

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse email :

soortshossegornaturellement@gmail.com

Soorts-Hossegor naturellement : Arbeille Henri, Montaut Cathy, Minvielle David

